



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

**BREVET PROFESSIONNEL
ÉQUIPEMENTS SANITAIRES**

DOSSIER DE TRAVAIL

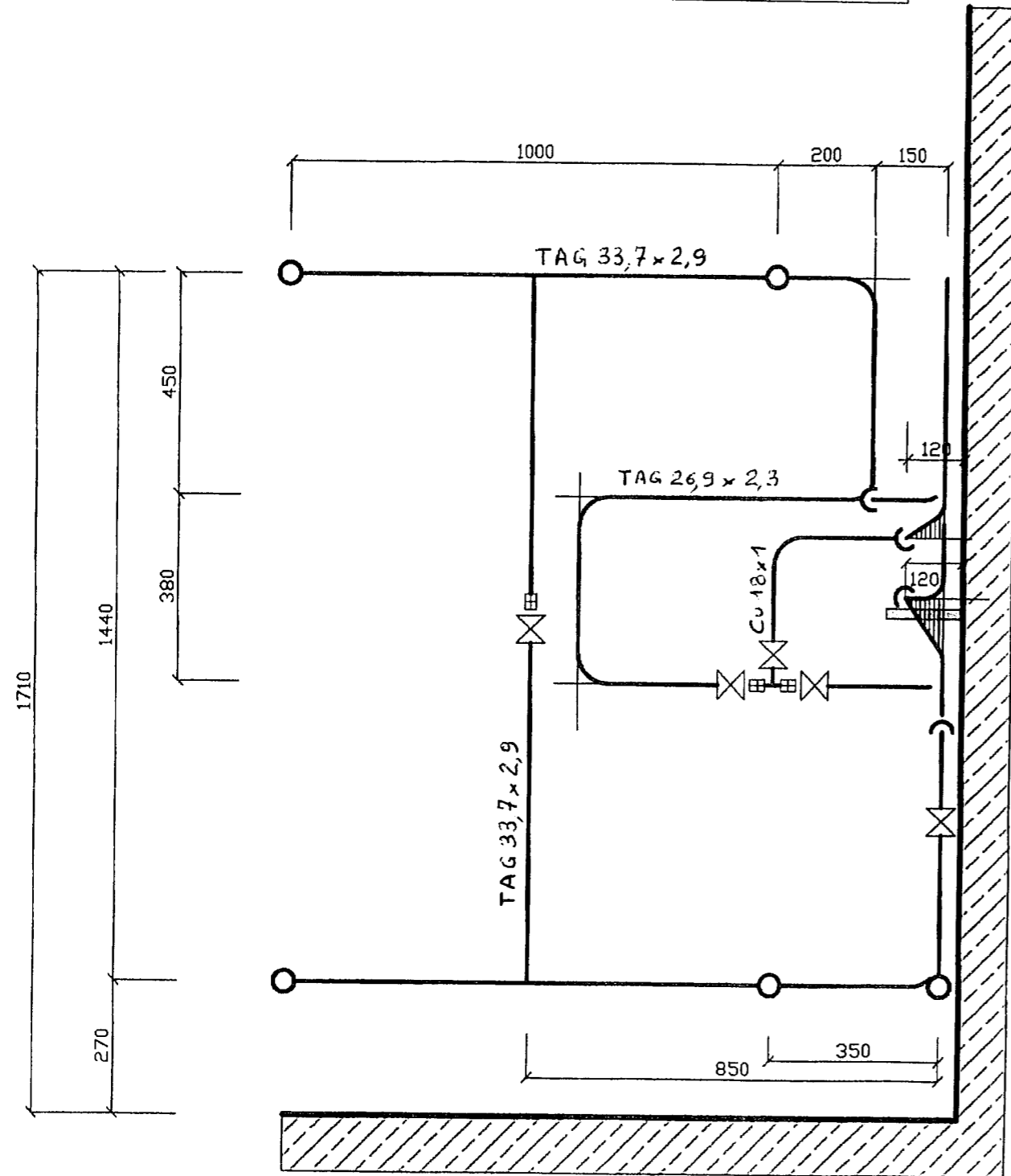
À RENDRE AVANT LA MISE EN ŒUVRE

Épreuve E2 : REALISATION ET MISE EN ŒUVRE

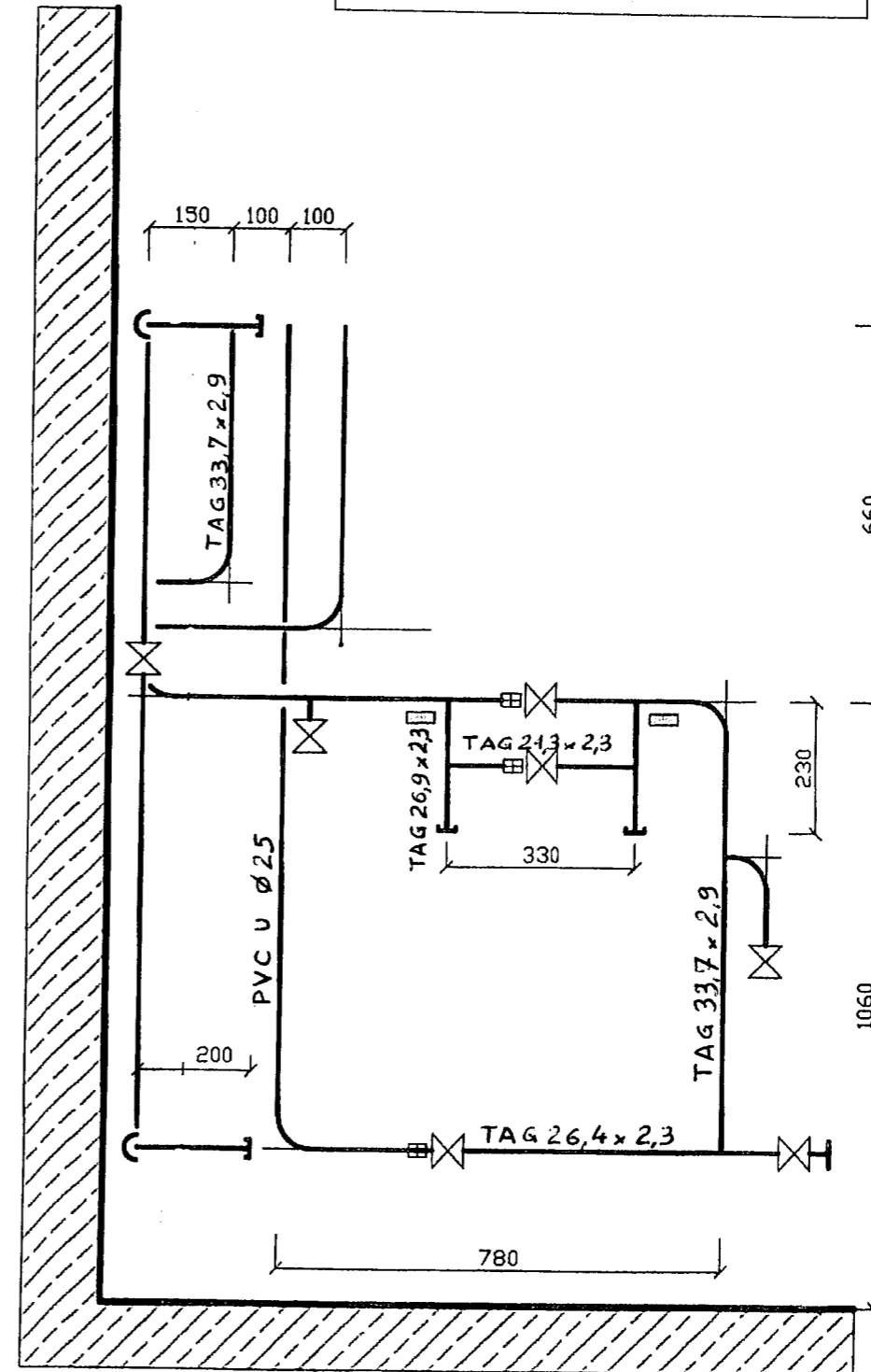
1^{ère} partie 1h

233 11	Session 2008	SUJET 1/4
BP	EQUIPEMENTS SANITAIRES	
E2 - REALISATION ET MISE EN ŒUVRE		
Durée : 18h00	Coef.: 7	

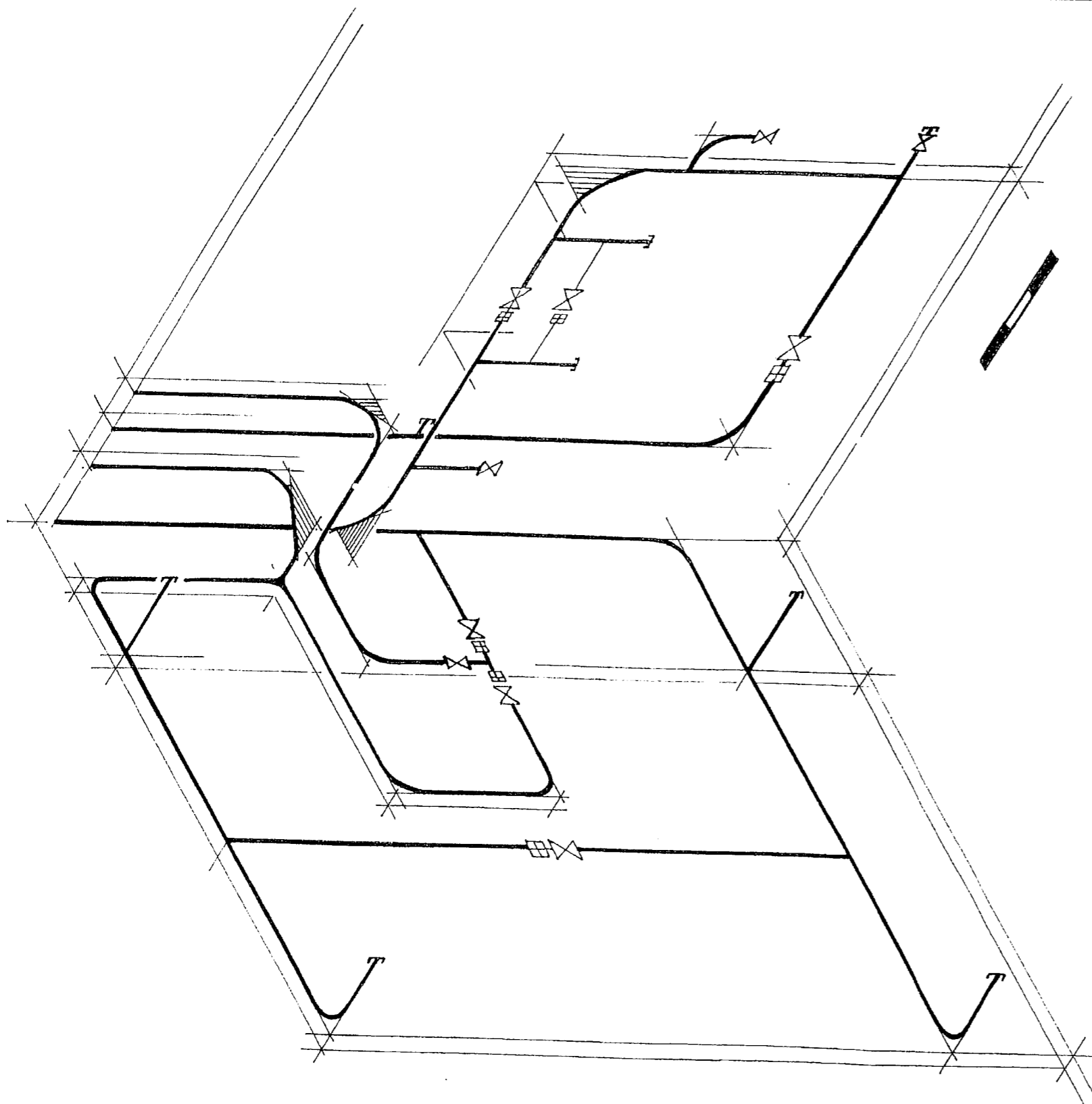
ELEVATION 1



ELEVATION 2



233 11	Session 2008	SUJET 2/4
BP	EQUIPEMENTS SANITAIRES	
E2 - REALISATION ET MISE EN ŒUVRE		
Durée : 18h00	Coef.: 7	



Barème de correction :

- L'ensemble des cotes indiqué sur les vues doit être représenté.
22 cotes : 0.5 point par cote
- Les diamètres des tubes doivent être clairement indiqués
5 diamètres : 1 point par diamètre.
- Le dessin doit être clair et propre. 4 points

cotes	0.5 par cote	
diamètre	0.5 par diamètre	
clarté	4	
Total :		/20

233 11	Session 2008	SUJET 3/4
BP	EQUIPEMENTS SANITAIRES	
E2 - REALISATION ET MISE EN ŒUVRE		
Durée : 18h00	Coef.: 7	

Présentation

Analyse de travail : durée maximum 1h

- On donne :
 - Les vues unifilaires de face et de côté de l'installation.
 - Une vue de l'installation en perspective (p ³/₄).
- On vous demande :
 - Reportez l'ensemble des cotations sur la perspective donnée en page ³/₄.
 - Vous indiquerez également les diamètres des tubes.
- On exige :
 - Une cotation établie dans « les règles de l'art ».
 - Une construction des lignes de cote et de rappel respectant le principe de l'isométrie.
 - Un dessin propre et clair.

233 11	Session 2008	SUJET 4/4
BP	EQUIPEMENTS SANITAIRES	
E2 - REALISATION ET MISE EN ŒUVRE		
Durée : 18h00	Coef.: 7	

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.